



Compte rendu de la réunion du **lundi 6 janvier 2025**

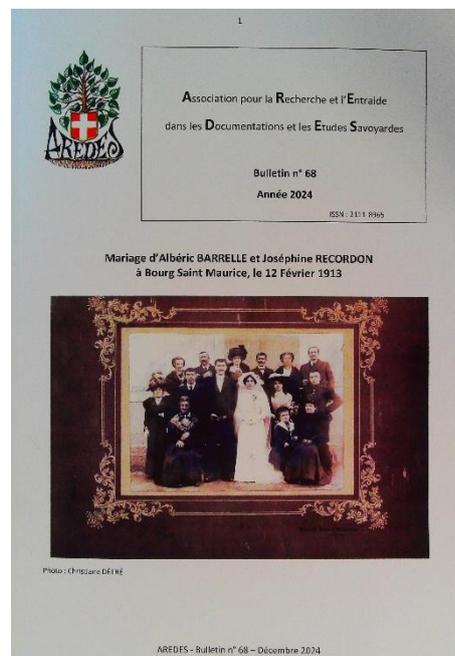
En l'absence de notre présidente (excusée pour pathologie saisonnière), la réunion de lancement de la nouvelle année 2025, s'est tenue en petit comité animée par Paul Chemin (vice-président), Sylvie Parret (trésorière) et martine Lamour (secrétaire).

Nous avons quelques sujets à évoquer pour les mois à venir avant de passer aux choses sérieuses comme partager les galettes...

- Distribution du Bulletin n°68 (2024) de l'association. Les adhérents présents à l'atelier et à la réunion se sont vus remettre ledit Bulletin, qui se présente sous un jour plus moderne et plus attirant que les précédents. Il sera distribué aux adhérents locaux pendant tout le mois de janvier et jusqu'à la réunion de février. Passé ce délai, ils seront envoyés par la Poste, mais cela a un coût que nous souhaitons réduire dans la mesure du possible...

- Réouverture de la possibilité de virement pour les cotisations 2025. Le service avait été coupé pour des raisons de gestion comptables. Paul l'a remis en service après la réunion. Nous rappelons que la cotisation augmente cette année (25€ contre 20€ depuis la création de l'association).

- Rappel de la visite de l'abri antiaérien du faubourg Nézin organisée par Martine Martin. La date retenue est le jeudi 13 mars à 14h30. Le lieu de rencontre sera précisé d'ici peu. Il sera nécessaire de s'inscrire car le groupe est limité à 20 personnes.



Le point essentiel de la soirée, en l'absence des glanes de Françoise, étant le partage des "Galette des rois" où nous avons pu comparer des mérites respectifs de la frangipane, de la marmelade de pommes et du St-Genix (en couronne). Galettes accompagnées de cidres divers, poirés et cocktails sans alcool. Le score final est de 6 reines (dont 1 double couronnée) et 1 roi. L'année commence bien !

Rassasiés, abreuvés, et enjoués, nous nous quittons en sachant que les ateliers du lundi auront lieu les 13, 20 et 27 janvier et le lundi 3 février de 14h30 à 16h30. La prochaine réunion aura lieu le lundi 3 février de 16h45 à 18h45. A bientôt...